



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU COTENTIN

**Délibération n° DEL2023\_035**

**OBJET : Modification des conditions d'accès aux aides à l'acquisition de vélo à assistance électrique**

### Exposé

Mise en place le 1<sup>er</sup> juillet 2021, l'aide inconditionnelle à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (de 15 % du montant d'achat, plafonnée à 150 €) a rencontré un fort succès auprès des habitants de l'Agglomération. Cette aide complète une aide existant depuis 2019, destinée aux bénéficiaires du service de location de vélos à assistance électrique de l'Agglomération (25 % plafonnée à 240 €).

Le service de location de vélos à assistance électrique de l'Agglomération a connu un développement important depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021, passant de 200 unités disponibles à 750, ce qui permet d'accompagner la hausse de la demande.

Compte-tenu de cette augmentation mais aussi de la hausse de l'aide de l'État, l'effet levier de l'aide inconditionnelle du Cotentin est devenu faible.

C'est pourquoi, il est proposé de ne maintenir qu'une aide à l'acquisition hors utilisation préalable du service de location longue durée aux ménages les plus modestes du Cotentin d'une part et de redéployer les financements communautaires dédiés jusqu'alors à l'aide inconditionnelle vers de nouveaux services cyclables, d'autre part.

Ces nouveaux services sont actuellement finalisés dans le cadre de l'élaboration du Plan Vélo qui sera présenté au Conseil communautaire au 2<sup>ème</sup> semestre 2023. Il visera à accroître la pratique cyclable grâce au développement des services, à la réalisation d'aménagements et l'implantation d'équipements dédiés, ou encore des actions de sensibilisation et d'éducation auprès des habitants et employeurs. Le Comité de pilotage mobilités a d'ores et déjà souhaité qu'il intègre le développement du service de location de vélos à assistance électrique, en s'appuyant dans un premier temps, en 2024, sur les pôles d'échanges multimodaux de Cherbourg-en-Cotentin et de Valognes.

Aussi, il est proposé que le dispositif des aides du Cotentin évolue comme suit :

Pour l'aide destinée aux bénéficiaires du service de location longue durée de vélos à assistance électrique Cap Cotentin :

- Maintien des conditions actuelles d'attribution de l'aide présentées dans la délibération n°DEL2021\_097. Pour mémoire, elle est de 25 % du coût d'achat du vélo, plafonné à 240 €. Elle est ouverte peu importe la durée de location, sans conditions de ressources.

Pour l'aide hors utilisation préalable du service de location longue durée de vélos à assistance électrique Cap Cotentin :

- Limitation sur conditions de ressources à partir du quotient familial CAF, selon un découpage présenté dans le tableau ci-dessous. Une attestation CAF de moins de 3 mois doit être présentée pour justifier d'un quotient familial ouvrant le droit à cette aide. Il est proposé de fixer le montant à :  
40% du coût d'achat du vélo, plafonné à 350 €.

Seuil quotient familial CAF (QF)	Accès à l'aide
QF > 750 €	Non
QF < 750 €	Oui

A noter que cette aide sous condition de ressource est cumulable, sous réserve de répondre aux critères avec l'aide de l'État.

Ces nouvelles modalités prennent effet à compter du 15 mai 2023. Afin de ne pas pénaliser les usagers actuellement incités à l'acquisition d'un vélo du fait de cette aide, il est proposé d'accepter tout dossier portant sur un vélo acquis avant cette date, dans la limite d'un an à compter de la date d'émission de la facture.

### Délibération

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération n°DEL2019\_103 du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin en date du 24 septembre 2019 relative à la prime à l'achat pour des vélos à assistance électrique,

**Vu** la délibération n°DEL2021\_097 du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin en date du 29 juin 2021 relative à l'évolution du service de location de vélos à assistance électrique et des aides à l'acquisition,

**Le conseil communautaire** a délibéré (Pour : 165 - Contre : 0 - Abstentions : 9) pour :

- **Modifier** les conditions d'attribution de l'aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique selon les modalités prédéfinies dans la présente délibération,
- **Préciser** que les nouvelles modalités d'accès à ces aides ci-avant exposées prendront effet à compter du 15 mai 2023,
- **Autoriser** le Président ou son délégataire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- **Dire** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Caen (par voie postale au 3 rue Arthur Leduc 14000 Caen ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.

LE PRESIDENT,

LE SECRETAIRE DE SEANCE,

David MARGUERITTE

Hubert LEMONNIER

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU

**13 AVRIL 2023**

Date d'envoi de la convocation : le 31/03/2023

Nombre de membres : 192

Nombre de présents : 156

Nombre de votants : 173

A l'ouverture de la séance

**Secrétaire de séance** : Monsieur Hubert LEMONNIER

L'an deux mille vingt trois, le jeudi 13 avril, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine à Valognes à 18h00 sous la présidence de David MARGUERITTE,

### **Etaient présents :**

AMBROIS Anne, AMIOT André, AMIOT Guy, AMIOT Sylvie, ANNE Philippe, ANTOINE Joanna, ARRIVÉ Benoît, ASSELINE Etienne, ASSELINE Yves, BARBÉ Stéphane, BAUDRY Jean-Marc, BELLIOU DELACOUR Nicole, BERHAULT Bernard, BERTEAUX Jean-Pierre, BIHEL Catherine, LECRES Marie-Joséphine suppléante de BLESTEL Gérard, BOTTA Francis, BOUSSELMAME Noureddine, BRANTHOMME Nicole, BRIENS Eric, BROQUAIRE Guy, BUHOT Sophie, BURNOUF Elisabeth, CASTELEIN Christèle, CATHERINE Arnaud, CAUVIN Jean-Louis, COQUELIN Jacques, COUPÉ Stéphanie (Jusqu'à 20h10), CRESPIN Francis, CROIZER Alain, D'AIGREMONT Jean-Marie, DE BOURSETTY Olivier, DENIS Daniel, DESTRES Henri, DIGARD Antoine, DOREY Jean-Marie, DOUCET Gilbert, DUBOIS Ghislain, DUCOURET Chantal, DUVAL Karine (A partir de 19h35), FAGNEN Sébastien, FAUDEMÉR Christian, FIDELIN Benoît, FONTAINE Hervé, FRANCOIS Yves, FRANCOISE Bruno, GANCEL Daniel, GERVAISE Thierry, MESNIL Thérèse suppléante de GILLES Geneviève, GODAN Dominique, GOSSELIN Bernard, GOURDIN Sédrick, GROULT André, GRUNEWALD Martine, GUILBERT Joël, GUILLEMETTE Nathalie, HAMEL Estelle, HAMON Myriam, HARDY René, HAYÉ Laurent, HEBERT Dominique, HEBERT Karine (Jusqu'à 18h20), HERY Sophie, HOULLEGATTE Valérie, HURLOT Juliette, JEANNE Dominique, JOUANNEAULT Tony, JOUAUX Joël, JOZEAU-MARIGNE Muriel, LAFOSSE Michel, LAINÉ Sylvie, LAMORT Philippe, LAMOTTE Jean-François, LANGLOIS Hubert, LE BLOND Auguste, LE GUILLOU Alexandrina, LEBRETON Robert, LECHATREUX Jean-René, LECHEVALIER Isabelle, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LEFAIX-VERON Odile, LEFAUCONNIER François, LEFAUCONNIER Jean, LEFER Denis, LEFEVRE Hubert, LEFRANC Bertrand, LEGOUET David, LEGOUPIL Jean-Claude, LEJAMTEL Ralph, LEJEUNE Pierre-François, LELONG Gilles, LEMENUÉL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMONNIER Hubert, LEMONNIER Thierry, LEONARD Christine, LEPETIT Gilbert, LEPLEY Bruno, LEPOITTEVIN Gilbert, LEPOITTEVIN Sonia, LEQUERTIER Colette, LERENDU Patrick, LEROUSSIGNOL Françoise, LEROUX Patrice, LESEIGNEUR Jacques, LETERRIER Richard, LEVAVASSEUR Jocelyne, MABIRE Caroline, MABIRE Edouard (A partir de 19h55), MADELEINE Anne, MAHIER Manuela, MARGUERIE Jacques, MARGUERITTE Camille, MARGUERITTE David, MARIE Jacky, MARTIN Patrice, MARTIN Serge, MARTIN-MORVAN Véronique, MAUQUEST Jean-Pierre, MEDERNACH Françoise, MIGNOT Henri, MORIN Daniel, MOUCHEL Evelyne, MOUCHEL Jacky, MOUCHEL Jean-Marie, OLIVIER Stéphane, PARENT Gérard, PECORARO Yvonne, PELLERIN Jean-Luc, PERRIER Didier, PERROTTE Thomas, PIC Anna, POIGNANT Jean-Pierre, POISSON Nicolas, PROVAUX Loïc, RENARD Jean-Marie, ROCQUES Jean-Marie, RODRIGUEZ Fabrice, ROUELLÉ Maurice,

ROUSSEAU François, SAGET Eddy, SANSON Odile, SCHMITT Gilles, SIMON François, SIMONIN Philippe, SOINARD Philippe, SOLIER Luc, TAVARD Agnès, THOMINET Odile, TOLLEMER Jean-Pierre (Jusqu'à 19h40), VANSTEELANT Gérard, VASSAL Emmanuel, VASSELIN Jean-Paul, VIGER Jacques, VILLETTE Gilbert, VIVIER Nicolas, VIVIER Sylvain.

### **Ont donné procurations**

BERNARD Christian à BOUSSELMAME Nouredine, COUPÉ Stéphanie à LELONG Gilles (A partir de 20h10), DUBOST Nathalie à MAHIER Manuela, DUFILS Gérard à VIVIER Nicolas, DUVAL Karine à BERHAULT Bernard (jusqu'à 19h35), GASNIER Philippe à GUILLEMETTE Nathalie, GENTILE Catherine à COUPÉ Stéphanie (Jusqu'à 20h10), HEBERT Karine à HERY Sophie (A partir de 18h20), HELAOUET Georges à BOTTA Francis, HULIN Bertrand à LEJAMTEL Ralph, LE CLECH Philippe à GERVAISE Thierry, LE DANOIS Francis à HOULLEGATTE Valérie, LE POITTEVIN Lydie à FAGNEN Sébastien, LEQUILBEC Frédéric à MARGUERITTE David, PIQUOT Jean-Louis à VILLETTE Gilbert, PLAINEAU Nadège à PERRIER Didier, RONSIN Chantal à SIMONIN Philippe, SOURISSE Claudine à LEPOITTEVIN Gilbert, TARIN Sandrine à FRANCOISE Bruno, TOLLEMER Jean-Pierre à LEPOITTEVIN Sonia (A partir de 19h40).

### **Absents/Excusés :**

AMIOT Florence, BALDACCI Nathalie, BRISSET Franck, BROQUET Patrick, CAPELLE Jacques, COLLAS Hubert, DUCHEMIN Maurice, FALAIZE Marie-Hélène, GIOT Gilbert, HUREL Karine, KRIMI Sonia, LE PETIT Philippe, LELOUEY Dominique, LEMOIGNE Sophie, LEMYRE Jean-Pierre, MAGHE Jean-Michel, MAUGER Michel, VARENNE Valérie.